

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 novembre 2021 – 20 heures 15
Mairie de MONTLEBON

Conseillers

En exercice	19	L'an deux mille vingt et un, le huit novembre,
Présents	18	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle d'Honneur en
Votants	18	Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	01	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Date de convocation : 04/11/2021

Présents : M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme A. BOURNEZ, Mme R. DE AZEVEO, Mme M. DUBOIS, Mme L. DURAN, M. K. FADIN, Mme E. GOSATTI, Mme M-J KACZMAR, Mme C. LAMBERT, M. R. MOYSE, M. P. NUSSBAUM, M. G. POLAT, M. L. PONTARLIER, M. J-L PUGIN, Mme C. ROGNON, M. J. ROUXBEDAT, Mme M-P ROUGNON-GLASSON.

Absente : Mme E. JULLIARD

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; Mme M-P ROUGNON-GLASSON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A 20h15, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

20211108-01 Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2021

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021. Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

20211108-02 Intervention de Monsieur Xavier CHOPARD – ONF

Madame Le Maire accueille Monsieur Xavier CHOPARD, Technicien forestier à l'ONF qui assure la gestion de la forêt communale de Montlebon.

Monsieur CHOPARD signale l'émergence d'environ cinq circuits VTT free-ride c'est-à-dire en-dehors des chemins balisés.

Ces pratiques ont des incidences sur l'environnement et au niveau notamment de la sécurité car en cas d'accident la responsabilité de la commune pourrait être engagée.

A l'heure actuelle, ces sentiers ont été barrés et rendus impraticables.

Monsieur CHOPARD propose de faire une communication à ce sujet dans le bulletin municipal et par l'installation de pancartes interdisant cette pratique.

La question de l'aménagement et de l'encadrement de ce sport sont soulevées.

Ce sujet, nécessitant une discussion plus approfondie, sera débattu lors d'un prochain conseil municipal.

20211108-03 Intervention de Monsieur Louis COLLIN - EPAGE

Madame Le Maire donne la parole à Monsieur Louis COLLIN, Chargé de mission milieux humides et aquatiques à l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

Monsieur COLLIN présente l'EPAGE et le projet européen LIFE Climat en cours qui concernera des sites hors Natura 2000 et donc le Val de Morteau.

Les travaux auront tous un objectif de réduction de l'impact des activités humaines passées ou présentes sur le réchauffement climatique via la restauration fonctionnelle d'hydrosystèmes stockeurs de carbone : les tourbières et milieux associés.

Plusieurs sites ont été identifiés sur la Communauté de Communes du Val de Morteau dont le Seignolet et Gardot à Montlebon et la Grande Seigne de Grand'Combe Chateleu.

Monsieur COLLIN précise que le dossier de candidature doit être déposé à l'Union Européenne fin novembre 2021. Il s'agit aujourd'hui de soutenir cette candidature à un programme LIFE par l'envoi à l'EPAGE d'un courrier de soutien afin d'obtenir les crédits permettant ces travaux.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DONNE son accord pour l'envoi à l'EPAGE d'un courrier de soutien à la candidature au programme LIFE Climat

20211108-04 Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Date	Tiers	Montant HT	Objet
08/10/2021	ENGIE	4 531.05 €	Remplacement 2 servomoteurs et pompe double au Cloître
03/11/2021	RADIX	8 125.00 €	Réalisation de 5 caveaux 2 places

20211108-05 Création de poste au service administratif

Suite à la réorganisation des postes du Secrétariat et après avoir examiné l'ensemble des candidatures, un nouvel agent a été recruté en Contrat à Durée Déterminée pour la partie Accueil – Service à la population.

Cette personne n'est pas issue de la Fonction Publique Territoriale, la mutation n'est donc pas possible.

Par conséquent, Madame le Maire propose de :

- créer un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet de 28 heures hebdomadaires.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DONNE son accord pour la création du poste d'Adjoint Administratif à temps non complet de 28 heures hebdomadaires.

20211108-06 Planification des travaux AEP

Monsieur Kevin FADIN expose le chiffrage effectué par le Cabinet d'études BEJ pour le remplacement du réseau AEP des secteurs de Cornabey, Les Fontenottes, rue de la Chapelle et Le Cheminot.

L'avis de la commission est de prioriser les travaux de remplacement du réseau AEP sur le secteur de Cornabey car un projet de rénovation de voirie est prévu. Les travaux d'AEP des Fontenottes interviendraient ensuite.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- VALIDE le schéma des travaux en deux tranches avec une tranche ferme pour le secteur de Cornabey et une tranche conditionnelle pour le secteur des Fontenottes.
- VALIDE le report des travaux d'AEP rue de la Chapelle et Le Cheminot.
- VALIDE le cout des travaux pour un montant de 373 514.17 € HT soit 448 217 € TTC.
- AUTORISE le Maire à lancer la consultation des entreprises et à signer toutes les pièces relatives au marché de travaux

- AUTORISE Madame Le Maire a demander les subventions auprès des partenaires tels que l'Agence de l'Eau et la DDT.

20211108-07 Antenne 4G SFR Derrière-le-Mont - Point de situation

Dans le projet initial de SFR, deux antennes étaient prévues : une antenne à Derrière-le-Mont et une antenne-relais aux Cernoniers.

Suite à la réétude du raccordement du site radio au reste du réseau, il est aujourd'hui possible de fibrer le site de Derrière-le-Mont. Le projet d'antenne-relais des Cernoniers est donc abandonné et SFR a fait le nécessaire auprès de son service juridique pour arrêter la procédure de recours sur le refus de la Déclaration Préalable des Cernoniers.

Madame Le Maire expose ensuite que les emplacements potentiels de l'antenne de Derrière-le-Mont identifiés suite à la visite sur site avec SFR sont :

- L'emplacement initial indiqué dans la Déclaration Préalable avec un aménagement arboré avec des essences locales.
- Un emplacement plus en recul de hauteur identique, soit environ 24 mètres, impliquant la construction d'un important mur de soutènement très inesthétique pour sécuriser l'ouvrage.

Une réunion publique avec le Conseil Municipal et les administrés est programmée le jeudi 18 novembre 2021 à 19h30 à la salle des fêtes de Derrière-le-Mont pour présenter ce dossier.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE la 1ère proposition initiale d'emplacement de l'antenne de Derrière-le-Mont identifié dans la Déclaration Préalable.

20211108-08 Point urbanisme

Madame Le Maire explique que Monsieur Florian MONNEY a obtenu un permis de construire pour une maison d'habitation à l'ancienne douane de Gardot.

En parallèle, le GAEC MONNEY, représenté par Messieurs Eric et Florian MONNEY, avait déposé une demande de permis de construire pour la construction d'un garage de 72m² sous statut agricole, qui a été refusé.

En effet, en zone agricole, le règlement du PLU stipule que l'emprise totale des annexes au bâtiment d'habitation sera inférieure ou égale à 20% de l'emprise du bâtiment d'habitation existant à l'approbation du PLU, sans pouvoir dépasser un seuil maximal de 60m².

De plus, la Chambre d'Agriculture du Doubs et la Direction Départementale des Territoires du Doubs ont émis un avis défavorable pour non-conformité.

Afin que leur projet de garage soit accepté, Messieurs Eric et Florian MONNEY ont donc formulé une demande de modification simplifiée du PLU portant sur les règles de construction des extensions et annexes.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (18 pour - 1 abstention) :

- REFUSE la demande de modification simplifiée du PLU formulée par Messieurs Eric et Florian MONNEY.

20211108-09 Point PNR

Madame Le Maire explique que le 4 octobre 2021, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du PNR du Doubs Horloger s'est réuni à la salle de l'Escale à Morteau. Moment fort dans la vie d'un Parc, où pour la première fois les 128 élus des collèges des communes, des Communautés de communes, du Département et de la Région ont procédé à l'élection de la présidence (Monsieur Denis LEROUX) et du bureau. La constitution des commissions est en cours.

20211108-10 Bulletin Municipal

Ludivine DURAN informe que la commission communication prépare l'édition 2022 du bulletin municipal et invite chaque responsable de commission à rédiger un article, si besoin, avant le 17 novembre prochain. Ce délai est très court du fait des difficultés d'approvisionnement en papier rencontrées par l'imprimeur.

20211108-11 Questions diverses

- Au sujet des tags sur le bâtiment de l'association franco-turque dans la nuit du 06 au 07 novembre 2021, Madame Le Maire fait état des faits et des investigations judiciaires en cours.
- Voie douce Morteau-Montlebon : un rendu du projet devrait être reçu avant fin novembre 2021
- Convention vente d'eau à Morteau et travaux à la station d'ultra-filtration : des travaux de refonte sont à prévoir pour l'été 2023, les négociations sont en cours.
- Cérémonie du 11 novembre : vin d'honneur en salle des Jardins
- Repas des Anciens : une réunion CCAS est prévue le 22 novembre 2021 (repas des Aînés 2022 en présentiel, bon cadeau dans les commerces locaux... ?)
- Illumination du sapin de Noël le 26 novembre 2021 à partir de 19h (annulé en cas de mauvais temps). Présence de l'Echo de la Montagne pour la partie musicale et chants de Noël par la chorale Ladamisol. Présence de stands pour passer un moment de convivialité.
- Téléthon aux Fins le 04 décembre 2021, un stand de restauration sera tenu par la Municipalité et par des bénévoles des associations locales.
- Vœux de la Municipalité le 08 janvier 2022 à 11h à la salle des fêtes sous réserve des conditions sanitaires du moment.
- Prochaine réunion du Conseil municipal – Lundi 06 décembre 2021 à 20h15 salle d'Honneur

La séance est levée à 23H.

**Le Maire,
Catherine ROGNON**

